



## Entrevue

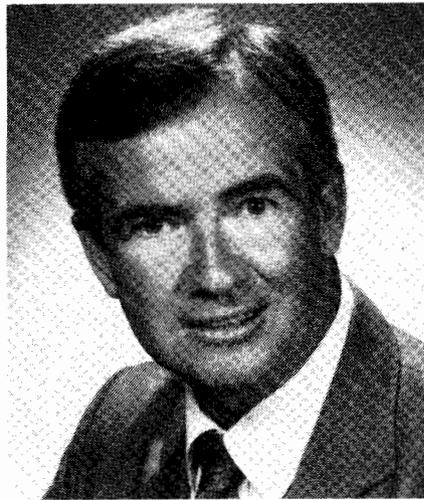
*Le 1<sup>er</sup> janvier 1993, M. Arthur Donahoe est devenu le premier Canadien à accéder au poste de secrétaire général de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC), en remplacement de M. David Tonkin, ex-premier ministre de l'Australie-Méridionale. Élu pour la première fois à l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse en 1978, M. Donahoe en a assumé la vice-présidence pendant trois ans avant d'occuper le fauteuil du président en 1981, fonction qu'il a exercée pendant plus de dix ans. M. Donahoe a déjà été représentant régional canadien de l'APC et a participé à de nombreuses activités nationales et internationales de l'Association. Nous l'avons interviewé à Québec en septembre 1992, durant le Symposium international sur la démocratie organisé par l'Assemblée nationale du Québec pour marquer le bicentenaire du gouvernement représentatif dans cette province.*

**Comment décririez-vous l'utilité de l'Association parlementaire du Commonwealth à un député nouvellement élu?**

**M. Donahoe :** L'Association parlementaire du Commonwealth représente l'aile parlementaire du Commonwealth et regroupe des députés de quelque 120 assemblées législatives nationales et d'État. Les conférences et colloques qu'elle organise fournissent aux nouveaux membres un excellent outil de perfectionnement professionnel. Elle offre aux nouveaux députés, voire aux députés de longue date, la possibilité de connaître les grandes questions qui préoccupent les diverses assemblées du Commonwealth et d'en rencontrer les membres.

**Que répondez-vous aux critiques selon lesquels l'APC est essentiellement un moyen pour les parlementaires de s'envoler vers des destinations exotiques?**

**M. Donahoe :** J'ai déjà entendu ce genre d'affirmations, mais je n'y souscris pas. La plupart des activités gravitent autour d'un programme



solide, et les membres participent en règle générale aux débats. Il est tout aussi important, à mon avis, de permettre aux représentants élus de se perfectionner qu'aux professionnels du secteur privé.

Nous ne devrions pas écarter d'emblée l'importante possibilité qu'offre l'APC de rencontrer des personnes d'autres cultures et d'autres races. Être membre de l'APC peut être fort enrichissant.

**Qu'en avez-vous tiré personnellement?**

**M. Donahoe :** Fondamentalement, j'ai appris que toutes les assemblées législatives et tous les parlements diffèrent. Pourtant, ceux du Commonwealth présentent des traits communs.

La façon dont le parlementarisme peut prospérer dans tous les genres de société, indifféremment des antécédents de chacun, m'a aussi impressionné. Le fait a son importance quand on voit les nombreux pays qui écartent d'autres formes de gouvernement et qui se cherchent de nouveaux modèles.

**Comment devient-on secrétaire général?**

**M. Donahoe :** Ce fut long. Lorsque l'ex-secrétaire général, M. David Tonkin, a annoncé qu'il prenait sa retraite, un avis a été envoyé dans toutes les régions. Une annonce a été placée dans la plupart des journaux nationaux des pays membres du Commonwealth.

L'APC se divise en huit régions géographiques. Des entrevues

préliminaires ont eu lieu dans chacune des régions. Un candidat par région a été retenu pour une entrevue à Londres, en avril 1992. Le comité de sélection finale comportait des représentants de toutes les régions.

J'ai eu l'immense honneur d'être choisi. Ma nomination a été soumise à l'approbation des membres de l'Assemblée générale, lors de la réunion annuelle d'octobre.

**Y a-t-il moyen de se préparer pour des entrevues du genre?**

**M. Donahoe :** Pas vraiment. Je me suis remémoré les expériences que j'avais vécues au sein de l'APC durant les longues années où j'étais président d'assemblée en Nouvelle-Écosse. Je savais que l'Association cherchait à apporter certaines améliorations et j'ai donc tenté de mieux connaître la pensée des membres du Comité exécutif actuel. Enfin, j'ai essayé de demeurer moi-même et de répondre de mon mieux.

**Avez-vous hésité avant d'accepter le poste?**

**M. Donahoe :** Non. Cependant, la décision de me porter candidat n'avait pas été prise à la légère. J'y avais mûrement réfléchi, car je savais que, si j'étais choisi, ma vie serait complètement bouleversée.

Il faudrait, entre autres, que je quitte une ville relativement petite de l'Est du Canada pour vivre dans une des plus grandes régions métropolitaines du monde. De simple avocat et membre d'une assemblée législative relativement petite, il faudrait que je m'occupe de questions à caractère international.

Mon choix a donc été réfléchi. Une fois fait, toutefois, je puis dire que le nouveau poste m'enthousiasme. J'espère pouvoir rendre l'APC encore meilleure et je sais pouvoir compter sur l'aide et la collaboration de nombreux membres de l'Association, au Canada et ailleurs dans le monde.

**Quels sont certains des projets que vous envisagez pour l'Association durant votre mandat?**

**M. Donahoe :** En plus de poursuivre son rôle d'information au moyen de conférences, de colloques, d'échanges et de publications, l'Association voudra, je crois, aider à surveiller la tenue d'élections.

Nous comptons parmi nos membres un bassin de compétences particulièrement adaptées à ce genre de choses. Nous pourrions dresser une liste de membres et d'ex-membres disposés à aider des pays à préparer des élections ou à en assurer le suivi ou à les conseiller en ce sens.

**Pouvez-vous nous décrire la structure administrative de l'Association?**

**M. Donahoe :** La politique globale est l'apanage du Comité exécutif et de l'Assemblée générale. Mon travail consiste à m'assurer que cette politique est mise en œuvre avec le moins de heurts possible.

Le secrétariat de Londres est composé de treize personnes venant de tous les coins du Commonwealth. Une étude de l'organigramme faite récemment a mené à un certain nombre de réaménagements, y compris à la création du poste de chef de l'Administration. Le titulaire est Radjah Gomez, du Sri Lanka, qui a été recruté au même moment que moi.

Je m'insérerai donc dans une nouvelle structure que je suivrai de près et que j'analyserai afin de voir si elle répond aux objectifs visés.

**Quel est le lien entre le Secrétariat du Commonwealth et l'APC?**

**M. Donahoe :** Le Secrétariat du Commonwealth est un organisme gouvernemental, alors que l'APC est un organisme parlementaire.

Je crois savoir que les rapports entre les deux ont été tendus dans le passé, mais qu'ils se sont quelque peu améliorés récemment. Lors de leur dernière rencontre, les chefs de

gouvernement ont adopté une déclaration reconnaissant l'APC comme aile parlementaire du Commonwealth.

Je me servirai donc de cette reconnaissance comme base pour établir de bonnes relations de travail dans le domaine de l'observation du processus électoral, par exemple. Il faut sensibiliser davantage les chefs de gouvernement au travail de l'APC.

**Entendez-vous par là que l'APC pourrait commencer à adopter des résolutions?**

**M. Donahoe :** L'Association débat de cette question depuis longtemps déjà, au niveau de son orientation. Actuellement, elle a pour pratique de débattre toutes sortes de questions plutôt que d'essayer de convaincre les membres d'accepter ou de rejeter une opinion ou une résolution. Nous nous réunissons en tant qu'organisme de parlementaires plutôt que comme représentants de gouvernements ou de pays.

Cela n'exclut pas que nous puissions améliorer la façon dont nous abordons les sujets lors de nos conférences et de nos colloques. Ainsi, plutôt que de débattre uniquement entre parlementaires, il ne serait pas mauvais d'entendre des experts nous expliquer la nature et le contexte de certaines questions. Certains s'opposent à l'idée de faire participer des «experts» de l'extérieur, mais, parfois, leur apport permet un débat plus éclairé.

Quant à la possibilité d'adopter des résolutions, je crois qu'il revient au Comité exécutif de décider. Jusqu'ici, nous nous en sommes sortis passablement bien sans résolution. Tout changement en ce sens aurait probablement d'assez grandes répercussions sur l'Association.